

COUTELAS DE LA TENE I DANS UN FOURREAU DE CUIR DÉCORÉ

La restauration d'un coutelas trouvé lors de la fouille d'une tombelle de Légglise en 1974 nous a révélé une surprise ⁽¹⁾. Lors de la découverte, nous croyions être en présence d'un couteau dont la lame était protégée par un fourreau en fer (fig. 24). En examinant soigneusement l'objet, l'un de nous (J.J.) aperçut sur la gaine un décor entre les boursouflures de rouille. On fit alors subir à cette pièce un traitement particulièrement délicat. On détacha le fourreau de la lame sur laquelle elle adhérait par endroits, on assembla et colla ensuite les différents fragments de chaque face. Puis, on consolida le tout sur la face interne par une résine synthétique, l'araldite liquide (Ciba) sous une lampe infrarouge qui en améliore la pénétration. Sous un binoculaire, on dégagait lentement la gangue de rouille par un procédé de sablage (une micro-sableuse comportant un pistolet à air comprimé qui projette un jet très fin de particules abrasives: de l'oxyde d'alumine taillé). Ensuite, on imprégna la pièce d'un vernis, l'archo-derm (Filoform B.V.-Utrecht).



Fig. 24. — Le coutelas et ses deux anneaux de suspension, lors de sa découverte.

¹ A. CAHEN-DELHAYE, Tombes à char et bûchers sous tombelles de La Tène I à Légglise-Gohimont, dans *Conspectus MCMLXXIV*, *Arch. Belg.* 177, 17-21.

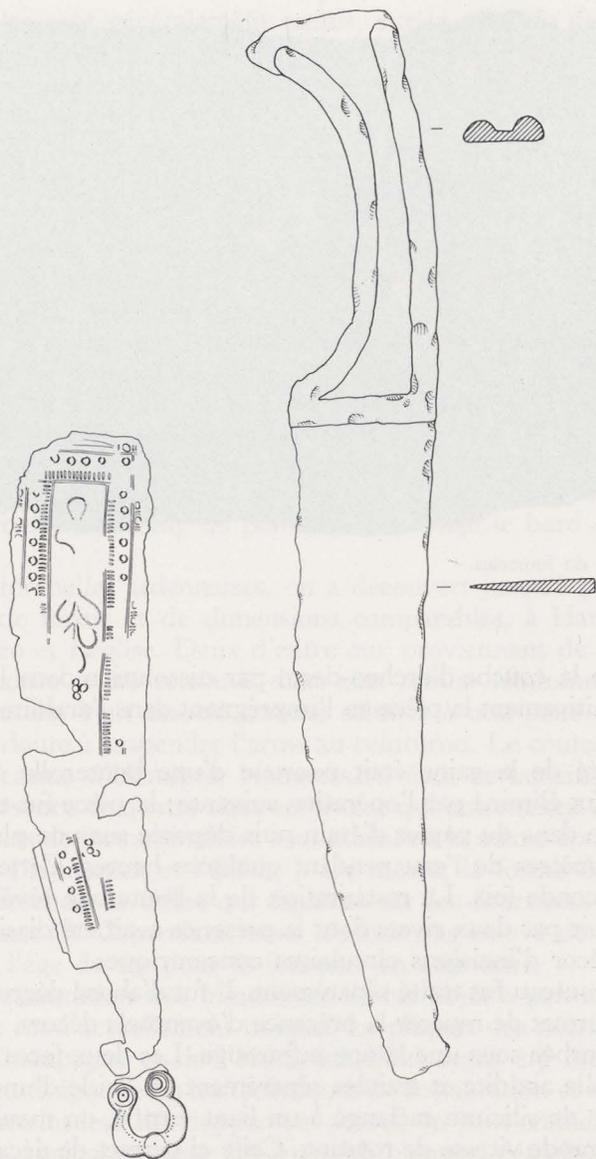


Fig. 25. — Le coutelas et son fourreau (Ech.: 1/2).

La nature et la finesse du décor suscitèrent alors notre étonnement. On dut admettre qu'il s'agissait de cuir minéralisé. Notre interprétation fut confirmée par la présence de quelques petits fragments de cuir que l'on aperçut sous le microscope ⁽¹⁾. La pièce fut alors dessinée et photographiée (fig. 25, 26). On

¹ Nous remercions M. Vinckier, de l'Institut Royal du Patrimoine Artistique, d'avoir bien voulu examiner cette pièce.



Fig. 26. — Détail du fourreau.

élimina ensuite la couche d'archo-derm par dissolution dans l'acétone et on consolida définitivement la pièce en l'imprégnant dans l'araldite liquide diluée à l'acétone.

L'extrémité de la gaine était pourvue d'une bouterolle en bronze. Le bronze oxydé fut éliminé par l'opération suivante : la pièce fut enduite d'agar-agar et enrobée dans du papier d'étain puis déposée sur une plaque de zinc à quelques centimètres de l'eau pendant quelques heures. Cette opération fut répétée une seconde fois. La restauration de la bouterolle révéla qu'elle était assujettie au cuir par deux rivets dont la présence avait été dissimulée sur une face par un décor d'incisions circulaires concentriques.

Enfin, le couteau fut traité séparément. Il fut d'abord dégrossi à la micro-sableuse qui permet de repérer la présence d'éventuels décors. L'humidité de la pièce fut résorbée sous une lampe infrarouge. Les deux faces furent ensuite enrobées de colle araldite et traitées séparément. A l'aide d'une meulette sur tige en carbure de silicium mélangé à un liant vitrifié, on meula chaque face du couteau à grande vitesse de rotation. Celle-ci permet de décapier sans exercer de pression sur la pièce et d'éviter, de ce fait, son échauffement. Cette opération consiste à éliminer l'oxyde magnétique (Fe_3O_4) qui apparaît sous forme de taches noirâtres dans la masse d'oxyde ferrique (Fe_2O_3 : la rouille). La surface fut ensuite décapée à la microsableuse. Cette triple opération d'encollage, meulage et sablage fut répétée plusieurs fois afin d'éviter toute corrosion ultérieure. On élimina ensuite la colle qui subsistait en surface à l'aide d'une petite meule, puis on supprima le lustre avec une meule caoutchoutée. On immergea finalement la pièce dans l'archo-derm pour la protéger des agressions atmosphériques.

Les coutelas sont généralement munis, sur la soie, de rivets destinés à maintenir un manche en os ou en bois. Ces rivets, dont la présence est généralement décelée lors de la restauration semblent absents sur notre pièce. Ici, la soie est épaissie par un bourrelet en fer qui l'entoure sur une seule face. Le couteau a une lame assez large dont le dos est légèrement relevé à la pointe.

Le fourreau semble découpé dans un seul morceau de cuir portant un décor repoussé sur une seule face (fig. 25, 26). Un large motif géométrique longe les trois bords. Il se compose, de l'extérieur vers l'intérieur, d'un rang d'oves alternant avec une paire de baguettes, suivi d'un listel, d'un rang de cercles marqués chacun par un filet saillant, d'un bourrelet creusé de stries régulières et d'un listel. Le champ est occupé par un dessin fortement endommagé; nous y voyons un motif végétal composé de feuilles marquées par un trait en léger relief et une ou deux fleurs dont les pétales sont figurés par de petites alvéoles et le cœur par un point saillant.

La pointe du fourreau est consolidée par une bouterolle en bronze cordiforme, fixée à la base par deux rivets. Sur une face, des cercles concentriques entourent ce rivet et un rang de points gravés longe le bord intérieur de la pièce.

Dans les tombelles ardennaises, on a découvert jusqu'à présent sept ou huit coutelas de forme et de dimensions comparables, à Hamipré, Juseret, Longlier, Orgeo et Léglise. Deux d'entre eux proviennent de tombes à char tandis qu'un autre a été retrouvé dans une tombe féminine. A Hamipré, Offaing, le coutelas était associé comme celui-ci à une paire d'anneaux qui servaient sans doute à suspendre l'arme au ceinturon. Le couteau trouvé dans la tombe de femme d'Hamipré, Namoussart, était certainement gainé à en juger par la présence de quatre tiges en bronze qui entouraient encore la lame.

Des coutelas de forme similaire sont attestés à la même époque en Champagne et dans l'Hunsrück et l'Eifel (¹). De même, la forme de la bouterolle peut être rapprochée de celles qui figurent sur les fourreaux des dagues et épées marniennes (²). Cependant, nous n'avons pas trouvé de point de comparaison dans l'âge du fer pour le fourreau en cuir orné.

Seule la restauration très minutieuse de cet objet a permis de découvrir le décor qui le rend actuellement unique. La plupart des nécropoles contemporaines de Champagne et de l'Hunsrück-Eifel ayant été fouillées fort anciennement, à une époque où les techniques de restauration et de préservation n'avaient pas atteint leur développement actuel, on peut craindre que nombre de découvertes analogues aient été irrémédiablement détruites.

A. CAHEN-DELHAYE - J. JAUME

¹ D. BRETZ-MAHLER, La civilisation de La Tène I en Champagne, *XXIIIe suppl. à „Gallia”*, 1971, pl. 95; H. E. JOACHIM, Die Hunsrück-Eifel-Kultur am Mittelrhein, *Beihfte der Bonn. Jahrb.* 29, fig. 28 G2, 31 E4, 33 D3, 34 E2.

² Notons que les bouterolles marniennes sont généralement ajourées: cf. D. BRETZ-MAHLER, *op. cit.*, pl. 86-89.